

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° DN178

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la seconde phrase de l'alinéa 54, supprimer la deuxième occurrence du mot : « ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.